



Institut Veblen pour les réformes économiques

Quelle France dans dix ans voulons-nous ?

Quelques réflexions sur la Contribution du Commissariat général à la stratégie et à la prospective au séminaire gouvernemental du 19 août 2013

Par Claude Alphandéry* et Philippe Frémeaux**

SEPTEMBRE 2013

La contribution du Commissariat général à la stratégie et à la prospective au séminaire gouvernemental du 19 août dernier « Quelle France dans dix ans ? » s'inscrit dans une perspective volontariste, fondée sur un état des lieux réaliste des contraintes qui s'imposent au pays et des atouts dont il dispose.

Nous pensons cependant qu'elle demeure fondamentalement enfermée dans une vision qui se place du point de vue de l'offre, qui n'interroge pas les finalités de l'activité économique et n'intègre pas les contraintes écologiques.

Comment faire aller de pair la quête d'un mieux « vivre ensemble » et un développement soutenable et compétitif ? C'est à ce défi qu'il faut répondre, un défi qui passe par de nouvelles approches de l'emploi, du développement, des approches ancrées dans les territoires, soucieuses d'associer et mobiliser toutes les parties prenantes.

Les initiatives portées par l'économie sociale et solidaire y contribuent déjà. Elles peuvent y contribuer plus encore demain.

La [contribution du Commissariat général à la stratégie et à la prospective](#) au séminaire gouvernemental du 19 août dernier « Quelle France dans dix ans ? » va être enrichie dans les prochains mois. Ce texte propose une lecture critique de cette première contribution et quelques pistes pour l'enrichir.

La contribution du CGSP s'inscrit dans une perspective résolument non décliniste. Lucide sur les difficultés économiques et sociales que traverse le pays, elle affirme avec force sa capacité de rebond partant de l'idée que nos sociétés riches, quand un objectif mobilisateur leur est fixé, peuvent se mobiliser pour l'atteindre.

Un état des lieux réaliste

La contribution commence par un cadrage prospectif du monde dans lequel nous allons vivre demain, cadrage prospectif ancré dans la description des transformations observées au cours des dernières décennies et des tendances structurelles qui en découlent. Pour la France, puissance moyenne profondément insérée dans l'économie internationale, cette description, dans laquelle le basculement du monde occupe une place prédominante à juste titre, constitue un utile rappel des contraintes auxquelles notre économie est soumise, mais aussi des

* Président du Labo de l'économie sociale et solidaire.

** Président de l'Institut Veblen.

opportunités qui en découlent, l'émergence de nouveaux concurrents s'accompagnant d'une multiplication du nombre de clients potentiels pour l'entreprise France. Une très faible place est cependant donnée aux enjeux écologiques, et à la question alimentaire, sinon implicitement via un paragraphe traitant de l'instabilité des prix des matières premières. Ainsi, les défis posés par la possible dégradation de l'équilibre entre offre et demande de produits alimentaires au niveau mondial ne sont pas posés.

Ce tableau est complété par une analyse de l'état de l'Europe et par un juste rappel de la nécessité dans laquelle se trouve la France d'assumer sa part de responsabilité dans une sortie par le haut de la crise actuelle ce qui suppose qu'elle parvienne à dépasser ses divisions sur le sujet.

Vient enfin une description de la France dans dix ans. Au-delà d'un constat d'évidence sur la progression absolue du nombre de personnes âgées, le texte constate que la France, dans un monde qui va continuer à croître, va mécaniquement devenir à la fois plus petite et moins riche en termes relatifs. Cette conclusion de bon sens n'est d'ailleurs pas dramatisée – quoi de plus normal que de peser moins dans un monde où les pays les plus peuplés de la planète accèdent au développement économique – même si on peut regretter que le seul indicateur mobilisé dans le raisonnement soit le PIB.

La Contribution insiste fortement sur la nécessité de lever les freins structurels qui limitent la croissance du pays. Certes, on ne peut que partager cette pétition de principe sachant que la question deviendrait plus sujette à controverse s'il fallait détailler quels sont ces freins ! La doxa libérale sur le marché du travail n'est jamais loin... Mais l'essentiel n'est pas là : est-il souhaitable et possible de brosser un travail de prospective essentiellement tendu vers l'objectif d'un retour à une croissance forte et durable ? D'une manière générale, **cette contribution est d'abord une analyse de notre potentiel économique dans un monde de compétition. Les atouts de notre pays tels que la bonne qualité de ses infrastructures, de son environnement, sa qualité de vie ou le meilleur niveau de son capital humain sont perçus uniquement comme des facteurs d'offre et non comme des éléments de la qualité du « vivre ensemble ».**

Suivent des développements sur d'autres mutations structurelles du pays. Le paragraphe consacré à l'urbanisation rappelle justement les facteurs qui devraient conduire à la poursuite du mouvement d'urbanisation au profit des métropoles. En revanche, il n'est pas explicitement fait allusion à l'impact énergétique des politiques de rénovation thermique et des politiques urbaines même si la redensification urbaine est présentée de manière positive. Sur les mutations de l'emploi et du travail, la contribution épouse les travaux de l'ex-CAS, et souligne avec raison le risque de voir émerger une société en sablier. Elle ne cède cependant pas à l'idée qu'il s'agirait

d'un déterminisme auquel il ne serait pas possible d'échapper. Enfin, la Contribution rappelle le mouvement vers plus d'autonomie des personnes, en se gardant de toute prévision simpliste, mais en rappelant avec raison que plus d'autonomie suppose en retour un accès aux services publics qui sont les supports indispensables de cette autonomie.

Un diagnostic stimulant, des perspectives peu enthousiasmantes

La seconde partie de la Contribution entend balayer l'espace des possibles, et donc déblayer le terrain pour la décision politique sans pour autant s'y substituer. Elle demeure donc très largement inscrite dans une logique d'adaptation au jeu de contraintes définies en première partie. La première sous-partie *Quelle insertion dans la mondialisation ?* explique que les termes de l'alternative entre lesquels il nous faut choisir sont soit de relancer l'industrie, soit d'aller vers une *économie de création et de services*. On ne s'étendra pas ici sur les limites de cette opposition à l'heure où les frontières entre services et industries n'ont jamais été aussi poreuses. On peut en outre s'interroger sur la reproductibilité des modèles proposés. Mieux vaudrait sans doute s'interroger sur les forces que peuvent receler les faiblesses françaises, et notamment sur cette faible spécialisation ancienne qui recèle aussi, si on l'envisage positivement, une réserve de potentialités considérables qu'il faut aider à s'exprimer, sans céder une fois encore à une vision colbertiste dépassée. S'il faut soutenir nos points forts, on peut contester que la spécialisation soit une nécessité dans un monde où les ressources nécessaires pour produire sont accessibles à qui sait les mobiliser. Surtout, il serait nécessaire de s'interroger sur la nature des services qui concourent à la production, la rendant plus intelligente, plus innovante, mieux insérée dans la transition écologique, plus réactive aux besoins.

La seconde sous-partie *Quel modèle d'égalité ?*, en revanche, appuie là où ça fait mal. Au-delà de la montée récente des inégalités de revenus et de l'aggravation des inégalités de patrimoine, c'est surtout l'écart entre la promesse d'égalité que portent les grandes institutions – l'Ecole, le système de soins, la politique du logement – et la réalité des services rendus qui nourrit le ressentiment d'une large partie de la population. Comment rendre notre société plus égale et plus juste dans un contexte où l'argent public se fait rare ? La question est essentielle.

Enfin, cette seconde partie s'achève sur *Quelle vision du progrès ?* Les auteurs de la contribution constatent que l'époque est révolue où nos compatriotes croyaient que le progrès scientifique était la source du progrès technique, et que celui-ci assurait un progrès économique débouchant mécaniquement sur un progrès social bénéficiant à tous. De fait, si aujourd'hui chacun est témoin des



prouesses des nouvelles technologies, nombre de personnes estiment vivre moins bien qu'hier et redoutent surtout qu'il en soit de même pour leurs enfants (ce qui n'empêche pas la natalité française de se porter bien, ce qui peut être interprété comme le signe d'un bonheur privé qui s'opposerait au malheur public ressenti). Sur ces bases, le texte affirme la nécessité de fixer un cap clair pour l'avenir, observant avec raison qu'une société sans vision du futur tend à se diviser et à se déchirer, chacun considérant le jeu économique comme un jeu à somme nulle où tout ce qui est acquis par les uns est nécessairement perdu par les autres. Mais, hormis la question des retraites, qui suppose, en régime de répartition, d'offrir effectivement à notre jeunesse les moyens de se projeter dans l'avenir, on comprend mal la conclusion à tirer des exemples de « grands débats » qui sont donnés au lecteur – OGM, nucléaire, changement climatique –, sinon qu'il serait souhaitable que la France soit à même de se projeter dans l'avenir, comme au sortir de la Seconde guerre mondiale, « pour échapper au piège de la stagnation » et « reconstruire une perspective de développement ». Certes, mais la perspective, à l'époque, était plus large. Elle portait aussi une vision émancipatrice via le développement de l'éducation, une vision égalitaire du bien-être via la prise en charge collective des grands risques sociaux, etc. Les enjeux sont évidemment bien différents aujourd'hui, mais **la définition d'un cap, d'une vision de l'avenir partagée ne peut se réduire à un objectif défini en creux comme « échapper à la stagnation », aujourd'hui comme hier, on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance...**

Reposer la question des finalités de l'activité économique, intégrer les contraintes écologiques

Le rapport que doit rendre le Commissariat général à la stratégie et à la prospective pour la fin de l'année 2013 doit donc aller plus loin. Le texte proposé au séminaire gouvernemental du 19 août place au centre les enjeux économiques, essentiellement considérés du point de vue de l'offre. **Le niveau de satisfaction des besoins humains, de la qualité du « vivre ensemble » assuré par notre économie n'est abordé que de manière implicite ou résiduelle.** Il est présupposé que plus de croissance veut dire plus de satisfaction individuelle et collective.

Puisque c'est de notre avenir qu'il est question, il faut oser reposer les questions fondamentales : « à quoi doit servir l'économie ? », « pourquoi et comment travaillons-nous ? », « comment articuler qualité de vie sociale et progrès économique ? » et **cela en acceptant l'idée que la première n'est pas seulement un sous-produit du second mais qu'au contraire, l'une et l'autre sont profondément encadrés.** Notons également que les contraintes écologiques, à peine esquissées dans la

contribution, n'y sont jamais reliées à une réflexion ce que pourrait être un autre modèle de développement articulé à une nouvelle vision du progrès.

La tâche du Commissariat général à la stratégie et à la prospective n'est évidemment pas de préempter des décisions qui relèvent de la délibération démocratique et plus généralement des différents mécanismes et procédures qui permettent aux préférences individuelles et collectives de s'exprimer. En revanche, on peut attendre de lui qu'il offre des scénarios plus diversifiés ! Le découplage observé ces dernières années entre l'évolution du Pib et le niveau de satisfaction des besoins individuels et collectifs – comme en témoigne la coexistence dans notre société d'une montée de l'échec scolaire et d'une explosion des consommations ostentatoires – nous impose de lier la réflexion sur les conditions d'une relance de l'activité à une réflexion sur le contenu à lui donner, indépendamment même des contraintes écologiques. Concluons ce point en observant qu'il nous semble difficile de porter aujourd'hui une vision de l'avenir pour 2025 sans mentionner la nécessité d'évaluer le progrès économique à une autre aune que le seul Pib. Il est au minimum nécessaire de le compléter en utilisant d'autres indicateurs, rendant compte à la fois de l'évolution du bien-être social et du caractère ou non soutenable de l'activité.

L'enjeu n'est pas de formuler une France 2025 de rêve, qui ne prendrait pas en compte les contraintes qui résultent du mouvement du monde, des positions de nos partenaires européens ou des intérêts et pesanteurs sociales internes au pays. L'objectif doit être au contraire de penser l'articulation entre la nécessaire prise en compte de ces contraintes – sans exagérer ni minimiser notre capacité à agir sur notre environnement – et un récit de ce que peut être la France de 2025 qui fasse envie, qui soit propre à mobiliser les énergies et à redonner du sens à la politique.

Il nous paraît à la fois réaliste et désirable de demeurer dans une économie et une société ouvertes, avec toutes les conséquences que cela implique en termes de compétitivité, tout en militant pour une meilleure régulation des échanges prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux. Affirmer parallèlement qu'il est souhaitable de repenser le contenu de l'activité pour s'inscrire dans les limites écologiques de la planète, n'est pas vouloir se replier sur l'espace national ou affirmer une préférence pour la récession et l'austérité, sachant les risques politiques qui les accompagnent. C'est réfléchir dès aujourd'hui aux moyens de concilier un haut niveau de bien-être et la nécessaire adaptation aux contraintes. C'est aussi une vision géostratégique qui privilégie la paix en limitant la compétition pour l'accès et le contrôle des ressources et les rivalités de puissance qui en résultent. A ce point de vue, l'articulation entre agriculture, industrie et services doit également être posée en réfléchissant aux futures évolutions souhaitables de nos modes de production et

de consommation (économie de fonctionnalité, économie circulaire).

Ne pas attendre la sortie du chômage du seul retour de la croissance

Ensuite, **on peut douter que la sortie du chômage de masse, et de la pauvreté et de la précarité qui minent la cohésion sociale, puisse et doive être attendue du seul retour à une croissance forte et durable engendrée par la libération des freins structurels à la croissance française.** Les gains de productivité que l'on peut attendre des réformes structurelles tendent potentiellement à réduire l'emploi : la correction peut se faire par le déploiement de nouvelles activités. Certes, il faut à la fois agir pour relancer l'économie européenne mais il faut aussi créer les conditions d'un nouveau « plein emploi », moins corrélé aux fluctuations de l'activité. Le vrai réalisme est sans doute d'accepter l'idée que nous sommes entrés dans un monde d'incertitudes macro-économiques durables et où les contraintes environnementales iront croissantes qu'elles soient subies ou acceptées. Concrètement, il faut à la fois assurer un revenu de remplacement aux personnes privées d'emploi mais aussi donner plus de « capacités » à tous sur un marché du travail qui va demeurer flexible et compétitif. Nous rejoignons là de nombreux développements déjà inclus dans la Contribution, mais, si l'enjeu est de redonner à nos compatriotes confiance dans l'avenir, il faut aussi affirmer la nécessité d'une action plus volontariste pour remettre en selle les personnes en difficulté, d'une lutte plus active contre l'échec scolaire et ses causes, notamment au niveau de la petite enfance. Enfin, il faut oser reposer la question des formes d'organisation du travail qui se sont imposées au cours de la dernière période et remettre en débat les évolutions possibles de la place du travail dans nos vies, et notamment reposer la question du temps de travail, dans un contexte marqué par une tendance à l'égalisation des taux d'activité par genre. Les conventions sociales définissant ce qui relève d'activités de formation initiale et continue, d'activités rémunérées, d'activités bénévoles organisées, d'activités d'entraide informelle ou d'activités relevant du travail domestique n'ont pas fini d'évoluer. Tout comme la place des activités marchandes et non marchandes et le statut des organisations et des personnes assurant les unes et les autres.

Une économie ouverte ancrée dans la prospérité des territoires

Face aux peurs suscitées par la mondialisation, il importe également **de trouver les voies et moyens permettant de redonner aux populations, au niveau des territoires, le sentiment qu'elles peuvent retrouver la maîtrise de leur avenir.** Les services liés à l'économie résidentielle (éducation, soins de santé, culture, sport et loisirs, action sociale,

entretien de l'environnement et de la voirie, sécurité, entretien du logement) et avec eux l'ensemble des services et productions de proximité, agricoles et artisanales, pèsent aujourd'hui d'un poids déterminant dans l'emploi, surtout si on y ajoute encore les services aux entreprises et PME industrielles opérant sur des marchés de proximité. Autant dire, qu'il y a de la place pour des politiques de développement local, pour de nouvelles formes de coopération entre acteurs, qui soient de nature à réconcilier les populations avec l'économie. De nouvelles formes de réponse aux besoins doivent être encouragées, qui s'appuient sur la mobilisation des ressources locales (épargne, bénévolat, réciprocité). Cette économie de proximité ne s'inscrit pas dans une stratégie de repli, mais elle tend à équilibrer les effets de la mondialisation des échanges. Dans cet esprit, la promotion parfois faite aujourd'hui des emplois résidentiels « non délocalisables » fait sens quand elle est articulée à une réflexion sur l'utilité sociale de ces emplois sachant qu'en économie ouverte, il peut sembler logique de donner la priorité à la défense des emplois délocalisables, ceux des secteurs exposés à la concurrence internationale ! Mais, à y réfléchir plus avant, les deux dimensions sont liées. L'attractivité des territoires dépend étroitement de la qualité des services résidentiels proposés, dans une économie où ce ne sont plus toujours les gens qui vont à l'emploi, mais aussi l'emploi qui va là où souhaitent résider les gens. L'enjeu est donc de parvenir à associer des services de qualité et une industrie performante et compétitive afin de dépasser un modèle qui réglerait la question de l'emploi en associant une multitude d'emplois sous-payés dans les services aux ménages à des emplois qualifiés bien payés dans les secteurs exposés, services aux entreprises et industrie, à l'instar de l'évolution observée en Allemagne ces dernières années.

Faire de la question démocratique un enjeu central

Enfin, les citoyens doivent être les acteurs du changement social. **La France dans dix ans doit être plus démocratique, plus participative. Cela vaut pour les modes de gouvernance des entreprises, qui doivent mieux associer les différentes parties prenantes ; cela vaut pour la décision publique, qui doit être prise au niveau le plus pertinent,** là encore, en associant les différentes parties prenantes, ce qui suppose une plus forte décentralisation qu'aujourd'hui, avec les pouvoirs et les responsabilités qui vont avec, afin de rendre l'action publique plus réactive ; cela vaut enfin pour la façon dont est assurée la prise en charge des besoins dans le domaine sanitaire et social, dans le domaine éducatif, dans le domaine sportif, culturel et des loisirs. A ce point de vue, la société du *care* qu'il nous faut construire est d'abord une société où les priorités et les modes de délivrance des services sont définis et délivrés en associant tous les acteurs concernés,



en dépassant un débat trop souvent enfermé dans l'alternative assistance vs responsabilisation.

Prendre appui sur l'économie sociale et solidaire

L'enjeu est donc de transformer notre modèle économique, afin qu'il réponde aux besoins humains de manière soutenable, en donnant la priorité aux personnes et à l'emploi, en donnant toute sa place aux territoires, en développant des formes de gouvernance associant les parties prenantes, en innovant socialement dans la façon de satisfaire les besoins sociaux. Ce projet est d'ores et déjà porté par l'économie sociale et solidaire, dans sa composante la plus dynamique, à l'origine d'initiatives qui concourent à réparer les dégâts du modèle actuel tout en engageant sa transformation. On peut en citer ici quelques-unes : structures d'insertion par l'activité économique, activités de tri et de recyclage, organisations de finance solidaire, AMAP et agriculture biologique, circuits courts et pôles territoriaux de coopération économique, associations et entreprises sociales assurant des modes de prise en charge innovants dans les

domaines de la petite enfance, du handicap, des personnes âgées, etc. Toutes ces initiatives sont autant de points d'appui pour construire une France de 2025 qui sortirait pas le haut de la quadruple crise économique, sociale, écologique et démocratique que nous traversons. Elles contribuent à résoudre la question du chômage, à assurer l'accès de tous aux biens communs, à engager l'économie dans la voie de la transition écologique, bref, à engager le pays dans la voie d'un développement juste et durable. Elles ne suffisent évidemment pas à relever les défis auxquels nous sommes confrontés mais leur développement peut y contribuer, aux côtés de l'action des pouvoirs publics, à tous les niveaux, et de la dynamique du secteur privé.

En conclusion, on attend du Commissariat général à la stratégie et à la prospective qu'il interroge notre modèle de développement, ses finalités, sa capacité à améliorer le bien-être de chacun et de tous. Bref, qu'il recrée les conditions de la confiance, en donnant vie à l'idée que la prise en compte des contraintes ne nous interdit pas d'agir pour construire ensemble un avenir soutenable et désirable.

L'institut Veblen pour les réformes économiques

Notre mission

L'institut Veblen promeut la transition socio-écologique vers une économie plus soutenable et plus juste. Il anime le programme IRE (Initiative internationale pour repenser l'économie), initié par la Fondation Charles Léopold Mayer en vue de faire émerger de nouvelles propositions dans le domaine de l'économie.



Les notes l'Institut Veblen

Publications hors commerce, les notes Veblen présentent les travaux de l'Institut et de ses partenaires. Suivez nos productions [en cliquant ici](#).

Publié sous Creative Commons

Equipe exécutive

Wojtek Kalinowski
Aurore Lalucq

Conseil d'administration

Philippe Frémeaux (président)
James Galbraith (vice-président)
Patrick Hébert (trésorier)
Jérôme Blanc (secrétaire)

Nous contacter

Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris
France
Tel : + 33(0)1 43 14 75 75
Fax : + 33(0)1 43 14 75 99
E-mail : contact@veblen-institute.org
www.veblen-institute.org